

INDUSTRIE

RECONQUÉRIR LES CAPACITÉS DE PRODUCTION
RÉPONDRE AUX BESOINS HUMAINS ET ENVIRONNEMENTAUX
RELANCER L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

05 L'INDUSTRIE EN FRANCE : UN ÉTAT DES LIEUX POUR COMPRENDRE

- La place de l'industrie dans l'économie
- Emploi industriel
- La stratégie du cœur de métier
- Augmentation de la précarité de l'emploi dans la branche
- Recherche et le développement
- Aides aux entreprises

11 LES CAUSES DE LA DÉSINDUSTRIALISATION

- Les vraies raisons de la fragilité de l'industrie française
 - La chute de la R&D
 - La stratégie des grands groupes
 - Le recul des investissements
- Le « coût » du travail, bouc émissaire
 - Que représente vraiment la part sociale dans un produit industriel ?
 - Le prix du travail diminue en France depuis plusieurs années
 - A qui profite la baisse du prix du travail ?
 - Peut-on comparer les salaires à l'échelle de la planète ?
- Le coût du capital passé sous silence
 - Qu'est-ce que le coût du capital ?
 - Que représente le coût du capital ?
 - La stratégie des marges
- La compétitivité au détriment du travail est une voie sans issue

19 QUELLE INDUSTRIE POUR DEMAIN ? : RÉPONDRE AUX BESOINS ET AUX ENJEUX

- Produire pour répondre aux besoins
- L'industrie face à un défi démographique
- Défi environnemental et énergétique : l'industrie est la solution
- L'industrie est indispensable pour l'économie
- Industrie et services publics pour défendre l'intérêt général
- FOCUS - Développer et implanter les industries en France et dans le monde

25 LES PROPOSITIONS CGT POUR RELANCER L'INDUSTRIE

- Revaloriser travail et des qualifications
- Accroître l'effort de recherche et d'innovation
- Pour un développement industriel respectueux de l'environnement
- Assurer le financement de la croissance des activités industrielles
- Plus de démocratie économique et des droits nouveaux pour les salariés

31 RELANCER L'INDUSTRIE, C'EST POSSIBLE : LES PROJETS PORTÉS PAR LA CGT

- Le plan de travail de la CGT métallurgie
- Axes de relance d'activités industrielles
- Exemples de reprise d'activités industrielles

DÉVELOPPER L'INDUSTRIE

UN ENJEU POUR L'AVENIR ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA FRANCE

Depuis plusieurs années, la Fédération de la Métallurgie CGT revendique une politique de développement industriel et de l'emploi par filières industrielles, en s'appuyant sur les atouts existants au niveau des territoires.

Contrairement à ce qu'on entend parfois, l'industrie n'a pas disparu dans notre pays. Son poids relatif dans l'économie reste significatif, malgré un recul inquiétant depuis 30 ans. Recul qui s'est accéléré ces dernières années.

Au nom de la compétitivité et de l'amélioration des marges des entreprises, les choix du gouvernement s'enferment sur une politique de «l'offre» matérialisée par des cadeaux tous azimuts aux entreprises et favorisent la désindustrialisation du pays. Seuls le montant des dividendes et le niveau du chômage progressent.

A l'opposé, afin de relancer la croissance et l'emploi, la CGT propose une politique de ré-industrialisation par le développement de la production et une dynamisation de la recherche en France. Il n'y a pas de progrès social et environnemental sans une industrie foisonnante, répondant aux besoins des populations et du pays.

Ce livret est l'expression d'une ambition : Engager des débats, élaborer des propositions alternatives et tenir des initiatives, imaginer des actions avec les salariés dans le prolongement de la campagne engagée par la CGT pour dénoncer le coût du capital.

L'objectif est de gagner une politique ambitieuse pour une industrie répondant aux besoins nationaux et européens.

Cela passe par un autre modèle de production, basé sur un socle social fort, c'est-à-dire de progrès social, de création d'emplois, de formation, reconnaissant les qualifications et offrant de bons salaires.

La question démographique, avec les départs successifs annoncés, demande un plan de renouvellement des savoir-faire et des collectifs de travail. Produire sur le territoire demande un niveau d'investissement conséquent en locaux, en matériel, en formation, en emplois nouveaux.

Les enjeux d'accès à l'énergie et aux matières premières, la nécessité de réduire les émissions de CO2 impliquent plus de capacité productive mais aussi l'amélioration des processus industriels. Le rôle d'un état stratège ne peut se limiter à subventionner les entreprises pour augmenter leurs marges et le montant des dividendes.

Nous choisissons de redonner une place conséquente à l'industrie dans l'économie et d'améliorer le niveau social, par la réponse aux besoins des populations en France et en Europe et non aux exigences des banques, des actionnaires, du monde de la finance.

La FTM-CGT s'engage, avec ses syndicats, dans une campagne, en créant les conditions de convergences entre les structures CGT, Fédérations, Comités Régionaux et UD, pour construire des projets alternatifs à partir des entreprises.

Ce livret cherche à rendre plus visibles nos réflexions, nos propositions et à impulser des initiatives auprès des salariés.



L'INDUSTRIE EN FRANCE

UN ÉTAT DES LIEUX POUR COMPRENDRE

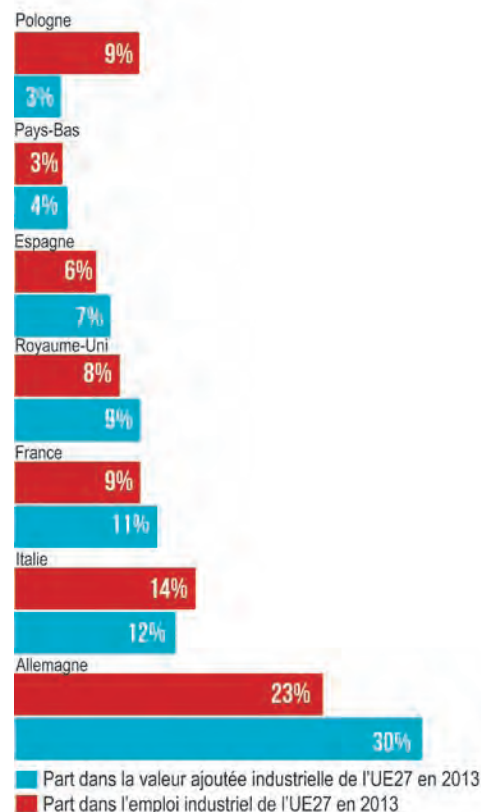


La place de l'industrie dans l'économie française

Le processus de désindustrialisation, commencé à la fin des années 70, se poursuit. La crise économique de 2008 n'a fait qu'amplifier le mouvement.

Tous les pays de la zone euro connaissent une baisse de la part de l'industrie dans la richesse créée, autrement dit la Valeur Ajoutée (VA), qui est passée en moyenne de 19,2% à 15,5% entre 2000 et 2013. La France est le pays qui a enregistré le plus fort recul, passant de 17 à 11,2%.

L'INDUSTRIE EN FRANCE ET DANS LES AUTRES PAYS EUROPÉENS
source Eurostat



L'INDUSTRIE FRANÇAISE EN CHIFFRES
source INSEE



LA MÉTALLURGIE FRANÇAISE EN CHIFFRES



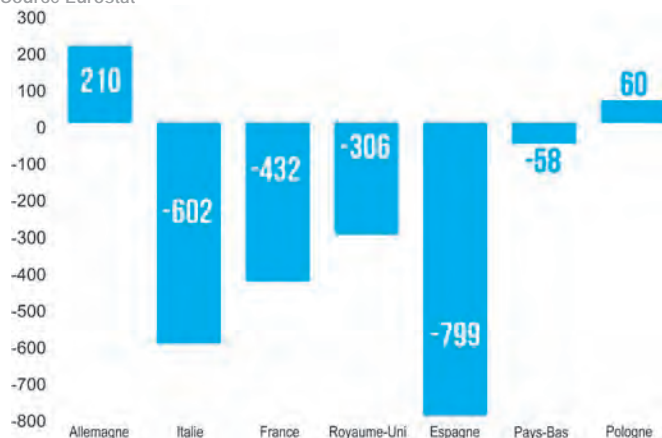
Emploi industriel

En 2013, l'industrie emploie 2,9 millions de salariés et génère 4,5 millions d'emplois indirects. Depuis 2000 la part de l'emploi industriel est passée de 23,8 % de l'emploi salarié total à 17,9% en 2013. Cette diminution s'explique par l'utilisation des gains de productivité, l'externalisation, les délocalisations pilotées par les grands groupes internationaux.

Avec la crise, ce recul s'est aggravé. Le nombre de contrats précaires (intérim et CDD) qui ont, dans un premier temps, été impactés au début de la crise économique de 2008, augmente de nouveau aujourd'hui.

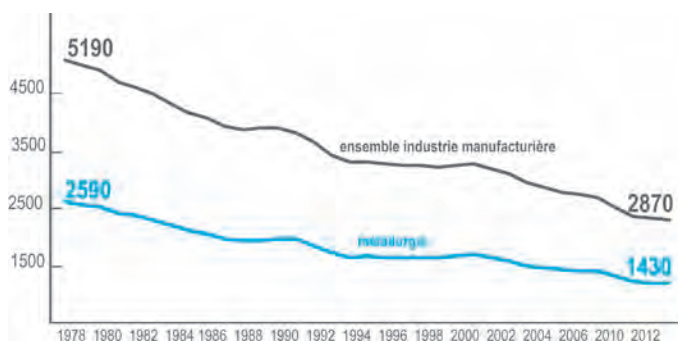
EVOLUTION DE L'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE (en milliers) entre le premier trimestre 2007 et le 4^{ème} trimestre 2013

Source Eurostat



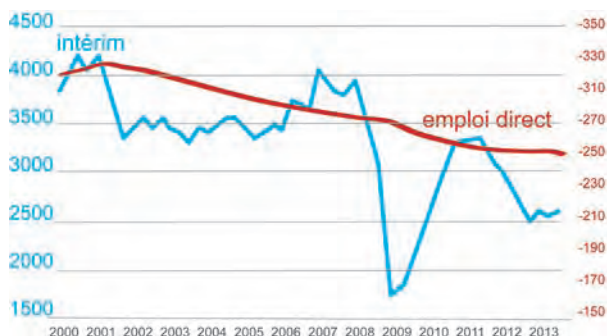
EVOLUTION DE L'EMPLOI (en milliers) DANS LA MÉTALLURGIE ET L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE DEPUIS 1978

Source INSEE, AcoSS, Unedic



EVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS

en milliers d'emplois - source INSEE estimations d'emplois



LES SALARIÉS DE LA MÉTALLURGIE EN 2012



- 1,4 million de salariés directs**
- 13% d'ouvriers non qualifiés**
- 32% d'ouvriers qualifiés**
- 22% de techniciens & agents de maîtrise**
- 17% ingénieurs techniques**
- 4% Cadres administratifs et commerciaux**
- 5% d'employés**
- 120 000 intérimaires en moyenne.**
- 21% de femmes**

EMPLOIS INDIRECTS

LIÉS À LA MÉTALLURGIE EN 2012 (en milliers)

Sources: INSEE, UNEDIC, ACOSS, calculs Sécafi



La stratégie du « cœur de métier »

La diminution du poids de l'industrie tant dans l'emploi que dans la création de richesses, s'explique par l'externalisation d'une série d'activités (transports, logistique, sécurité, informatique,...) que les entreprises assuraient directement auparavant vers des prestataires extérieurs du secteur des services. Les transferts ont représenté environ 25% des pertes d'emplois industriels sur la période 1980-2007.

En fait, l'externalisation de ces emplois ne vise qu'à réduire la masse salariale, à transférer des salariés disposant de salaires et de conquies sociaux de bon niveau des grandes entreprises vers des sous-traitants dont les garanties collectives sont plus faibles. La preuve en est, les salaires sont, en moyenne, inférieurs de 20% dans les services par rapport à l'industrie.

Augmentation de la précarité de l'emploi dans la branche

Entre 2007 et 2012 les effectifs de la métallurgie ont baissé de 11%. Pourtant, sur la même période, la part des salariés âgés de 55 ans et plus a augmenté de 20%. D'autre part, de moins en moins de jeunes de 20-24 ans travaillent dans la branche. Leur part est passée de 6,6% en 2007 à de 5,7% en 2012.

Parallèlement, la part de l'intérim est passée de 14 à 26% chez les jeunes de 20 à 24 ans entre 2009 et 2012. 83% des contrats de travail signés en France en 2013 étaient des Contrats à Durée Déterminée (CDD). En moyenne ces dernières années 100 000 intérimaires (en équivalent temps plein) travaillent dans la métallurgie.

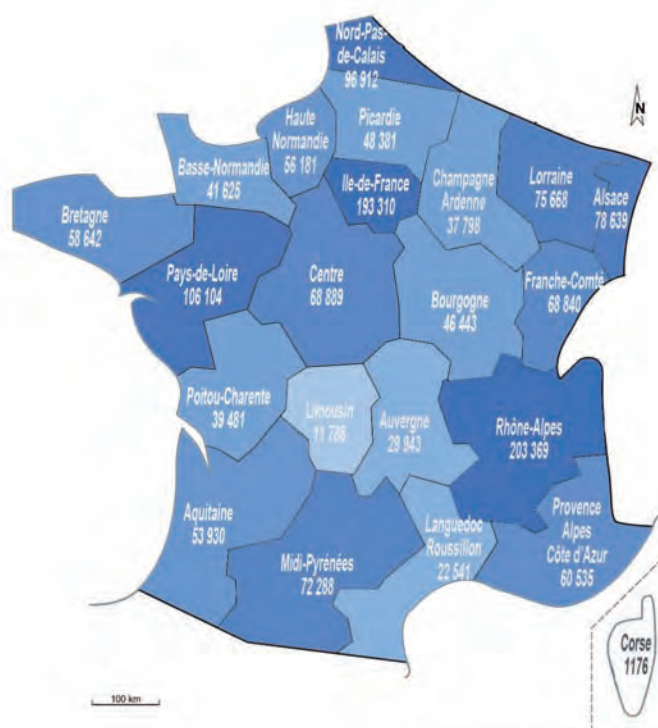
Cela signifie qu'outre les destructions d'emplois, dues à des fermetures de sites, s'ajoute un très faible remplacement des départs en retraite, le tout sur fond de précarisation de l'emploi des jeunes.

Le développement de l'emploi précaire constitue, pour le patronat, un moyen d'ajuster les effectifs en fonction de l'activité et de la renta-

bilité recherchée. Pour les salariés, cette gestion entraîne une augmentation de la flexibilité et de l'insécurité, au détriment des collectifs de travail et du développement de la connaissance et des savoirs-faire. Les conditions de travail sont ainsi mises à mal par l'organisation du travail. La valorisation des compétences et les savoirs-faire sont liquidés au détriment de l'efficacité de la production.

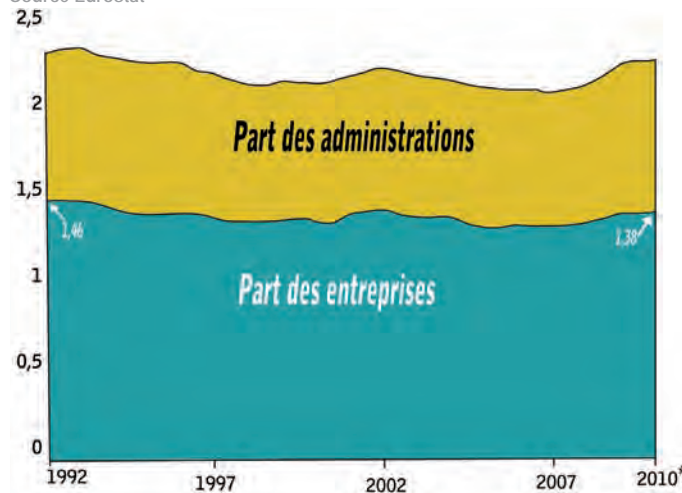
Aujourd'hui, force est de constater que seule la stratégie du chiffre est prioritaire au détriment de la qualité des produits. Pour les salariés, c'est la question de la finalité du travail qui est posée.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EMPLOIS DANS LA MÉTALLURGIE



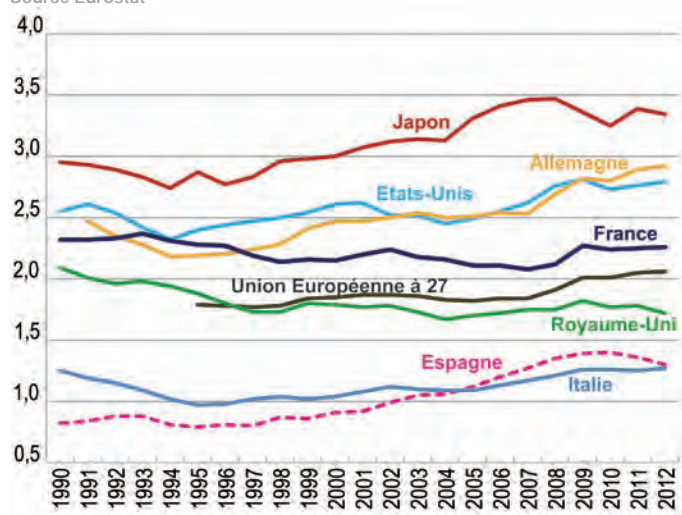
**PART DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES
DANS LES DÉPENSES FRANÇAISES DE R&D
DEPUIS 1992 EN % DU PIB**

Source Eurostat



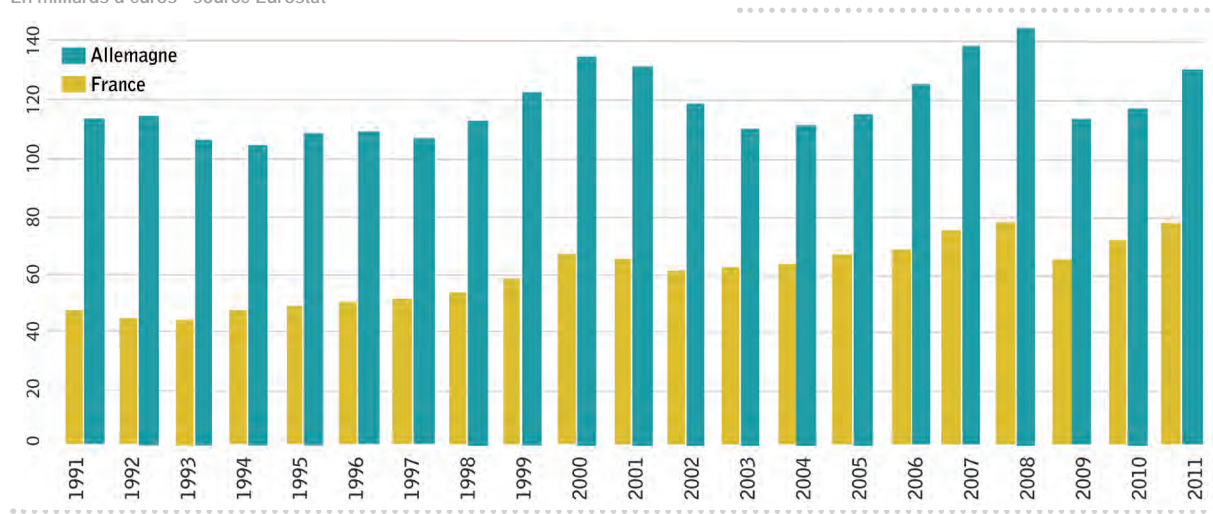
DÉPENSES EN R&D EN POURCENTAGE DU PIB

Source Eurostat



**DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS DANS LES MACHINES
ET LES ÉQUIPEMENTS DE PRODUCTION**

En milliards d'euros - source Eurostat



Recherche et Développement

80% de la recherche en France est réalisé dans le secteur industriel. En 2011, sur 100 euros de profits des grandes entreprises françaises, hors banques et assurances, seuls 50 sont allés aux investissements dans des capacités de production, dont une part importante hors de France.

Les dépenses en R&D du secteur privé en France s'élevaient à 15 milliards d'euros en 2008 contre 31 milliards en Allemagne. Selon la Commission Européenne, l'industrie française consacrait 2,12% du produit intérieur brut (PIB) à la R&D contre 2,43% en Allemagne. Cet écart trouve son origine dans l'insuffisance de recherche financée par les entreprises : plus faible d'un tiers en France qu'en Allemagne. Le taux de dépôt de brevets en est structurellement affecté. Il est moitié moindre en France qu'en Allemagne.

Globalement, les dépenses en R&D des entreprises ont augmenté de près de 6,9% en moyenne dans le monde, avec une hausse de 40% en Chine et 8,1% en Europe contre seulement 0,7% en France.

Malgré le Crédit impôt recherche (CIR) de 5,4 Milliards, la France voit son retard se creuser du fait que les entreprises ont fortement freiné leurs efforts de recherche ces dernières années. La France perd du terrain en terme de brevets et d'innovations technologiques, malgré les mesures prises par le Gouvernement autour des 34 plans de la Nouvelle France Industrielle et les projets innovants.

Aides aux entreprises

Il existe tout confondu, 4500 dispositifs d'aides aux entreprises représentant près de 215 milliards par an de fonds publics. Par exemple, pour la mise en place du «lean», les entreprises peuvent bénéficier d'un crédit d'innovation.

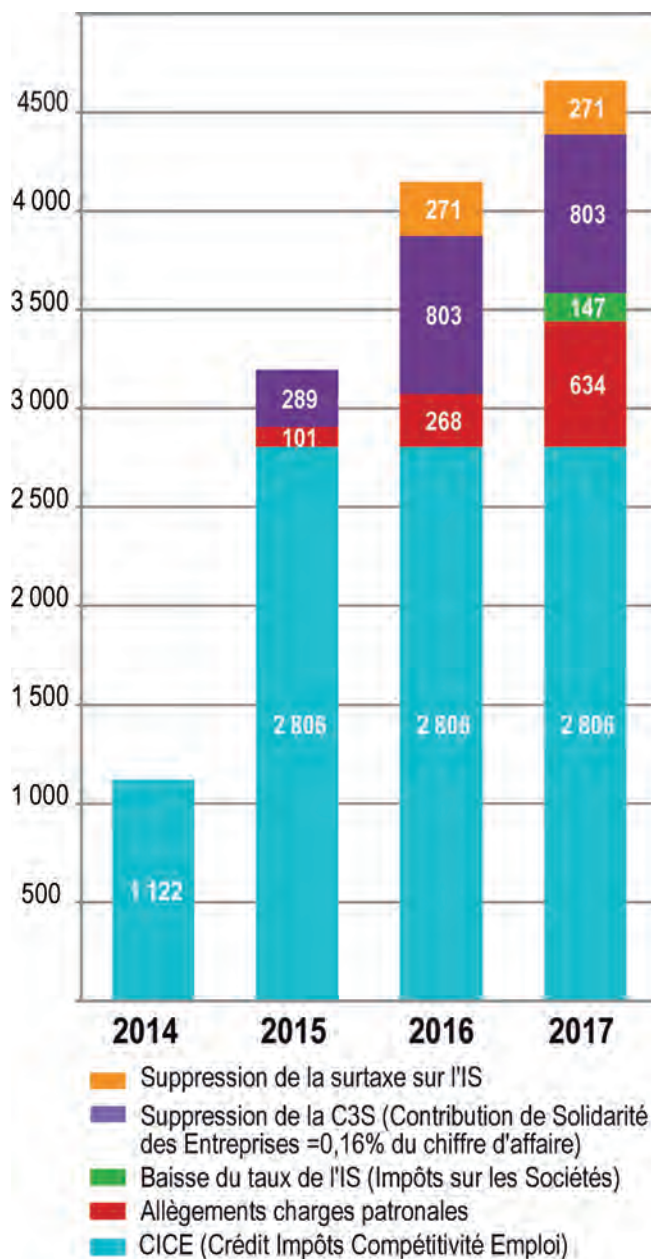
Mais ce sont principalement les grands groupes qui profitent de ces dispositifs grâce notamment à la mise en place de services dédiés à la recherche «d'optimisations» fiscales. De fait, on peut constater que les aides, crédits d'impôts et de cotisations sociales sont en réalité des aides aux directions et propriétaires/actionnaires et non pas des aides à l'entreprise. En effet, aider l'entreprise reviendrait à mettre en place des dispositifs pour la création d'emplois de qualité et pour le développement de l'activité industrielle de l'entreprise.

En l'absence de contrôles possibles par les représentants des salariés et de mise sous conditions d'attribution, les fonds publics sont souvent des effets d'aubaines pour augmenter les marges et le niveau des dividendes versés aux actionnaires.



PROJECTION DES AIDES PUBLIQUES DANS LE CADRE DU PACTE DE RESPONSABILITÉ POUR LES ENTREPRISES DE LA MÉTALLURGIE SOIT PRÈS DE 5 MILLIARDS PAR AN.

source : étude UIMM/BIPE





LES CAUSES DE LA DÉSINDUSTRIALISATION

LA FINANCIARISATION DES STRATÉGIES ET GESTION DES ENTREPRISES



«La compétitivité est un mot vide de sens lorsqu'il est appliqué aux économies nationales»¹. Vide de sens, mais symbolisant très bien les stratégies patronales qui consistent à pousser encore plus en avant la libéralisation de l'économie et du «marché» du travail en particulier.

En France, la rengaine est connue. Notre pays souffrirait d'un déficit de compétitivité dû à un «coût du travail» trop élevé. Comme si le travail pouvait être considéré comme un coût puisque c'est lui qui crée les richesses.

Les pertes de parts de marché et la comparaison avec l'Allemagne sont évoquées pour justifier ce diagnostic. Le patronat prône un «choc de compétitivité» basé sur un allègement massif des cotisations sociales transférées sur les ménages par le biais d'une augmentation de la CSG et/ou de la TVA.

Or, c'est la logique financière elle-même, c'est-à-dire la fixation au préalable du niveau de rémunération à servir au capital, qui conduit à rogner sur les dépenses socialement utiles, à rogner sur le niveau d'investissement nécessaire au développement des capacités industrielles jusqu'à ne plus être en mesure d'assurer la maintenance au bon niveau technologique, au recul important de l'investissement en recherche et développement.

Dans le langage patronal et gouvernemental, compétitivité signifie baisse de la part de la richesse créée revenant aux salariés, c'est-à-dire la stagnation des salaires, une pression accrue sur les sous-traitants, la réduction de l'investissement et le transfert d'activités vers des pays à bas niveau salarial et social.

C'est toute la logique du pacte de responsabilité qui favorise une concurrence exacerbée, la pression sur tout ce qui concerne la part des salaires, les cotisations sociales, le financement de la sécurité sociale, ainsi que l'explosion de l'emploi précaire. C'est inefficace pour une reprise économique, catastrophique pour l'emploi et la vie au travail.

Malgré les discours, il n'y a aucun impact pour l'emploi dans la métallurgie malgré les 5 milliards d'allègements de cotisations sociales et d'impôts pour les sociétés.



¹ Conseil d'analyse économique (cae), « compétitivité », rapport de Michèle Debonneuil et Lionel Fontagné, 2003, paris, la Documentation française, p. 7, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/034000199/0000.pdf>.

Les vraies raisons de la fragilité de l'industrie française

La chute de la R&D

Ce sont d'abord les aspects «compétitivité hors-prix», c'est-à-dire ceux liés à la qualité des produits, leur degré d'innovation technologique, le niveau de réponse à la demande qui sont les raisons profondes du décrochage de notre industrie. Si on en reste à la comparaison avec l'Allemagne, on note le niveau insuffisant de la R&D en France qui s'élève à 2,12% du PIB contre 2,43%. Ce différentiel est également très marqué si l'on considère les dépenses en R&D du secteur privé de 15 milliards d'euros de ce côté-ci du Rhin, contre 31 milliards de l'autre en 2008.

Les résultats du commerce extérieur sont mobilisés pour dramatiser la situation sans que jamais la validité des chiffres ne soit elle-même interrogée. La stratégie des firmes dans la mondialisation n'est que très rarement évoquée. Le redéploiement des processus productifs a pour conséquence une différence croissante et variable selon les pays, entre la compétitivité d'un espace national et celle des firmes «nationales».



Dans le cas des firmes allemandes, la sous-traitance internationale est utilisée systématiquement, mais la phase finale d'assemblage se fait principalement en Allemagne. Une part importante des exportations allemandes correspond donc, en fait, à du simple réexport pour une bonne partie du produit fini.

A contrario par exemple, les importations en France des «Logan» produites dans les usines Renault de Roumanie sont comptées comme exportations roumaines. Le commerce entre filiales d'un même groupe représente environ un tiers des échanges de la France. Les statistiques des exportations nationales s'en trouvent donc largement biaisées. Ainsi, plus de la moitié du déficit commercial de la France vis-à-vis de l'Allemagne (10 milliards d'euros) serait due à une manipulation des prix de transferts.

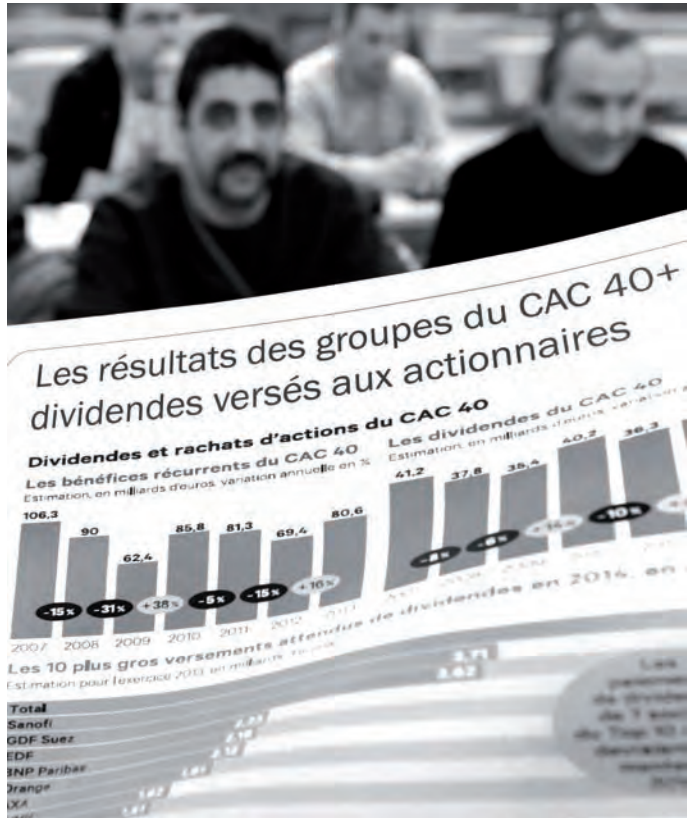
La stratégie des grands groupes

Parmi les 100 plus grandes Sociétés Transnationales (STN) non financières recensées par la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce Et le Développement), les États-Unis dominent avec 22 STN, suivis du Royaume-Uni (16), de la France (15), de l'Allemagne (12) et du Japon (6). Tout indique que la forte internationalisation des grands groupes français va de pair avec la désindustrialisation de l'économie française. Louis Gallois, lui-même dans son rapport sur la compétitivité mentionne la responsabilité des stratégies internationales et le type d'insertion dans la mondialisation des grands groupes français dans cette détérioration.

Ce déploiement mondial des grands groupes a deux objectifs. Le premier est la prise de parts de marché dans les zones géographiques où ils s'implantent, le second, qui avant tout prédomine dans la stratégie du patronat français, est la mise en concurrence des travailleurs en jouant sur les différences de niveau économique et social pour tirer l'ensemble vers le bas, ce qu'ils nomment la compétitivité. C'est la course au moins disant social qui est organisée au sein même des groupes dans le seul objectif de maximiser les profits.

Le recul des investissements

L'âge moyen des machines-outils était de 17 ans en 1998, contre 10 ans en Italie et 9 ans en Allemagne. L'effort de renouvellement de l'outil de production a pris du retard en France. Depuis le début des années 2000, l'effort de renouvellement de l'outil productif (qui mesure en fait la croissance des capacités de production permises chaque année par l'effort d'investissement) est plutôt orienté à la baisse en France, alors qu'il est stable en Allemagne. Cela signifie que l'outil productif en France se renouvelle moins qu'en Allemagne.



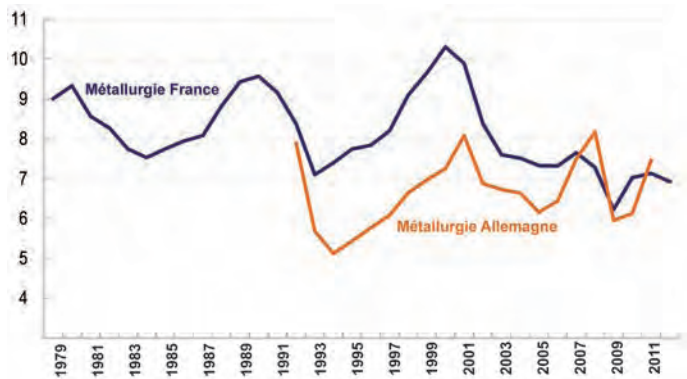
Le « coût » du travail, bouc émissaire

Que représente vraiment la part sociale dans un produit industriel ?

La part sociale dans les produits, soit le montant total de ce qui est perçu par les salariés directement (salaires) ou indirectement (part du salaire socialisée versée au financement de la protection sociale), représente en moyenne 20% du prix de revient. Cette part varie selon les filières. Il varie de 24% pour la construction d'un avion à seulement de 3 à 4% pour un téléphone portable. De plus, sur une longue période, le travail représente une part toujours plus faible du prix de revient des produits, du fait des gains d'efficacité et de la mécanisation.

EFFORT ANNUEL DE RENOUVELLEMENT DU PARC PRODUCTIF

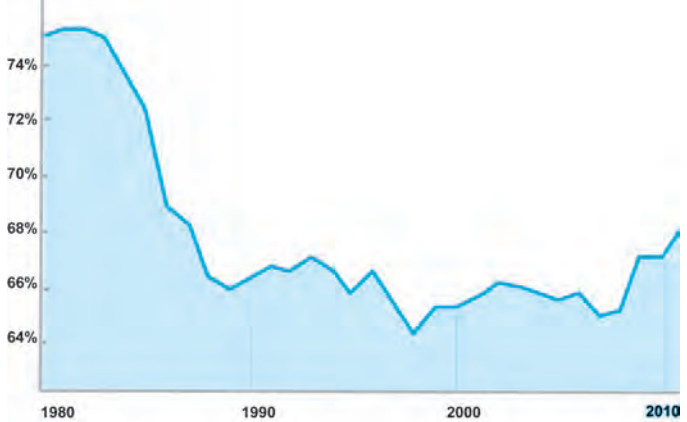
Sources -INSEE et Destatis



Le prix du travail diminue en France depuis plusieurs années

Le «coût» salarial unitaire, c'est-à-dire celui qui intègre la productivité réelle du travail, baisse en moyenne dans la zone euro sauf pour le Royaume-Uni, le Danemark, l'Italie, l'Espagne et la Grèce. En France, il a diminué de 0,5 % par an de 1996 à 2008. Le poids de la rémunération salariale unitaire a tendance à converger dans la zone euro. Elle est plutôt en baisse dans l'industrie et en hausse dans les services. Ces constats, combinés au caractère biaisé de certaines données statistiques, démentent l'affirmation selon laquelle il y a eu en France une dérive du « coût du travail » qui plomberait la compétitivité des entreprises.

EVOLUTION DE LA PART DES SALAIRES DANS LES RICHESSES PRODUITES (1980-2011)



A qui profite la baisse du prix du travail ?

Depuis plusieurs décennies, la baisse du prix du travail est devenue le «Saint Graal» des grands patrons relayés par les médias. Hier, il s'agissait de créer des emplois, aujourd'hui, c'est pour être plus compétitif.

Les effets de ces réductions de «charges» pour le patronat ont été examinés, notamment, par plusieurs commissions de l'Assemblée Nationale. Aucune n'a mis en évidence un bénéfice pour la création ou le maintien de l'emploi. L'impact de la baisse du prix du travail sur la compétitivité est tout aussi douteux. Un rapport de l'INSEE de 2012 explique qu'« un pays avec un coût de production élevé peut se montrer plus compétitif qu'un autre avec un faible coût de production si sa productivité est supérieure ».

Alors à quoi, à qui profite le gain ainsi dégagé s'il ne bénéficie ni aux salariés, ni à l'intérêt général ? Ne peut-on en déduire qu'il sert à augmenter les dividendes versés chaque année aux actionnaires ?

Peut-on comparer les salaires à l'échelle de la planète ?

Le débat public se concentre sur le «coût du travail» sur la base de chiffres souvent discutables. En effet, les données de référence d'Eurostat², qui sont la plupart du temps utilisés, posent problème tant sur la comptabilisation des heures de travail, qui sous-estime la durée du travail en France, que sur le calcul de la masse salariale qui surestime le poids, en France, de la formation professionnelle dans la rémunération du travail.

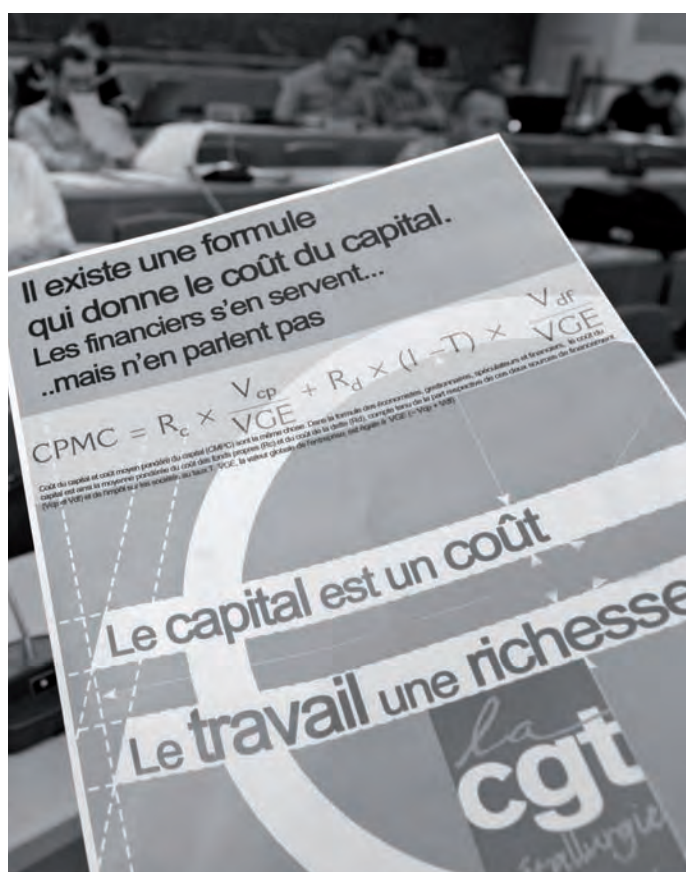
De plus, la productivité du travail, qui mesure le prix moyen de la main d'œuvre par unité produite, est rarement prise en compte. Or les écarts de productivité entre pays sont plus grands que les écarts de coût horaire. D'autre part, ils mêlent allégrement «coût du travail» dans l'industrie et dans les services marchands. Or la productivité augmente plus faiblement dans les services que dans l'industrie. Aussi, comparer les chiffres des dépenses salariales d'un pays à un autre revient à comparer des choux avec des carottes. Enfin, il faut noter qu'en France, la protection sociale est financée principalement par un prélèvement sur la richesse produite sur le lieu de travail et non pas par l'impôt comme c'est le cas dans les pays de tradition sociale anglo-saxonne.

Le coût du capital passé sous silence³

Qu'est-ce que le coût du capital ?

Dans le système capitaliste, l'entrepreneur, celui qui apporte le capital de départ, se paye sur les richesses créées auxquelles ont été retirés l'ensemble des coûts de production (salaires, investissements, recherches, ...).

Aujourd'hui, la financiarisation a amené et résulte d'une inversion de la logique économique. Les richesses créées doivent en premier lieu rémunérer le capital, servir les appétits des actionnaires. Ainsi, les dividendes coûtent aujourd'hui 9 % du PIB pour les seules sociétés non financières, record historique depuis la Seconde Guerre mondiale, contre 5,6% en 1999. La raison d'être des grands industriels n'est donc plus de produire des biens



² Direction générale européenne chargée de l'information statistique à l'échelle communautaire

³ Voir le livret « tout savoir sur le coût du capital et comment le dénoncer dans votre entreprise » réalisé par la fédération - janvier 2014

et des services pour répondre à des besoins existants ou créés de toutes pièces, mais bien de faire toujours plus d'argent. D'où la pression constante sur les salariés et la course effrénée aux aides publiques.

Cette conception de l'utilisation des richesses créées n'est pas sans conséquence. Aussi, la CGT a décidé de prendre à revers l'offensive patronale en dénonçant le coût du capital.

Que représente le coût du capital ?

Très succinctement, le coût du capital c'est ce qui reste quand on retire les salaires, l'impôt et l'investissement de la richesse produite. Ce sont les dividendes versés aux actionnaires par les entreprises et l'ensemble de leurs charges financières. Cela représente en 2012, pour l'ensemble des entreprises françaises (sans les banques et les assurances) près de 300 milliards d'euros sur les revenus des entreprises (230 milliards d'euros pour les dividendes et 69 milliards d'euros de charges d'intérêts). Cela représente 30 % de la valeur ajoutée de ces mêmes entreprises. Alors que le patronat se lamente du poids des cotisations sociales à la charge des employeurs, le montant du coût du capital est deux fois plus élevé que ces dernières (158 milliards d'euros en 2012). Ce coût du capital représente 50% de plus que les dépenses d'investissements matériels de ces mêmes entreprises (197 milliards d'euros en 2012). L'enjeu est de maîtriser ce qui relève de la juste rémunération du capital investi et de combattre pour le récupérer le surcoût du capital, c'est-à-dire de la surexploitation des travailleurs et l'outil de production.

Nous combattons la captation de la richesse produite par une frange réduite d'individus riches et l'accaparement des moyens financiers par quelques fonds de pensions.

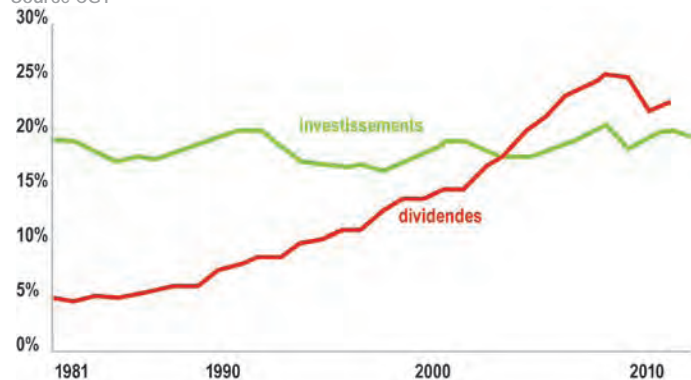
Alors que notre développement économique et notre potentiel (formation, universités, grandes écoles) nous donnent des atouts importants pour développer les produits du futur, l'évolution des indicateurs de dépenses de R&D mais aussi d'investissement nous indique donc que depuis la crise, les entreprises ont décidé



Pour en savoir plus sur le coût du capital, la fédération a publié au premier trimestre 2014, un livret à ce sujet pour les militants. Il est disponible sur le site [ftm-cgt.fr/rubrique économie et politique industrielle](http://ftm-cgt.fr/rubrique_economie_et_politique_industrielle).

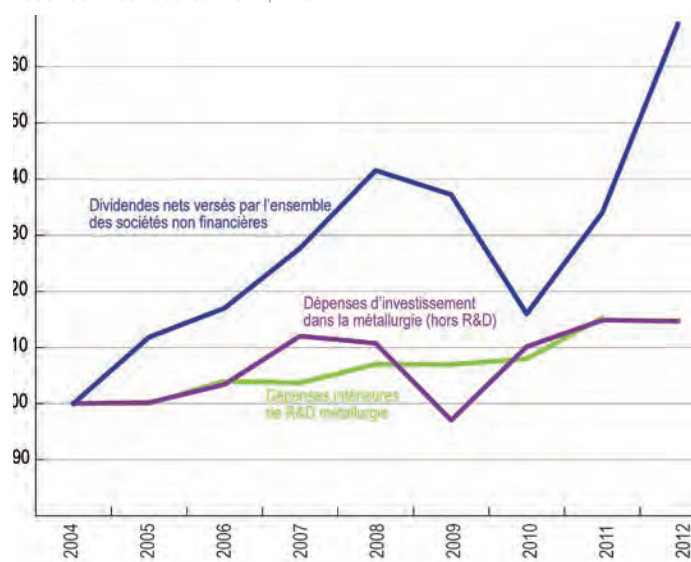
ÉVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES ET DES DIVIDENDES VERSÉS EN POURCENTAGE DES RICHESSES PRODUITES

Source CGT



ÉVOLUTION DES DIVIDENDES, DE L'INVESTISSEMENT DES DÉPENSES DE R&D

Base 2004=100 - source INSEE, MESR



de réduire leur effort de R&D pour préserver leurs résultats... et surtout le versement des dividendes, signe on ne peut plus patent, d'un pilotage à court terme.

La stratégie des marges

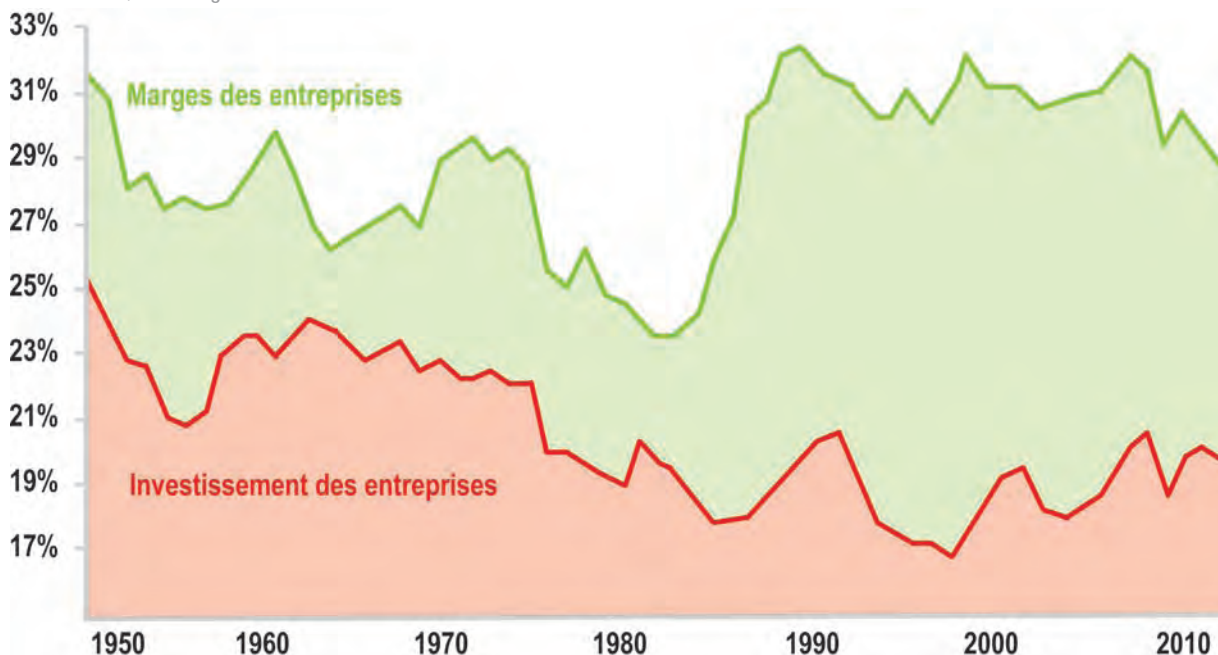
Le nouvel argument des patrons qui argumentent sur l'insuffisance des taux de marges depuis quelques mois, n'est pas crédible.

Le taux de marge est un ratio qui rapporte le résultat de l'activité productive (Excédent Brut d'Exploitation) à la valeur ajoutée des entreprises. Selon l'Insee, ce ratio a baissé légèrement, de 0,8 point par rapport à 2011 pour s'établir à 28,4%. Effectivement, ce taux de marge s'est élevé à 32% en 1989, mais il était à 23% en 1981. Mais à quoi a servi cette hausse des taux de marge depuis 30 ans ? Ces chiffres représentent des taux moyens pour l'ensemble des entreprises. Aussi, cette moyenne cache des situations différentes. Ce taux varie selon les secteurs et la taille des entreprises principalement. Enfin, la baisse du taux de marge ne signifie pas nécessairement que la situation se dégrade pour les actionnaires. Les dividendes versés aux actionnaires peuvent augmenter alors que le taux de marge baisse. C'est bien ce qui se passe dans bon nombre d'entreprises actuellement.

Par exemple, Renault a fait le choix de privilégier la marge au volume. Dans cette conception de l'activité, il vaut mieux produire moins, vendre moins, voir sa part de marché se réduire tant que la marge globale mais aussi la marge par véhicule est maintenue voire augmente. C'est bien la preuve que le but des dirigeants de Renault n'est pas de répondre aux besoins du marché en France, mais de répondre aux exigences des actionnaires qui veulent maximiser leur revenu y compris au détriment du développement de l'entreprise. Renault est aujourd'hui le premier importateur de voitures en France car il dégage plus de marge en important un véhicule qu'en le fabricant en France. Renault joue donc contre l'emploi en France.

ÉVOLUTION DES TAUX DE MARGES ET DE L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES

Source INSEE, calculs cgt



La compétitivité est une voie sans issue

La baisse du prix du travail ne prend pas comme seule forme celle des allègements de cotisations sociales. La déréglementation brutale du marché du travail est un élément essentiel des politiques de compétitivité. Assouplissement des conditions de licenciements, modulation de la durée du travail, temps partiel imposé touchant essentiellement les femmes, remise en cause de la durée légale du travail, la liste est longue des mesures visant à remettre en cause la norme du contrat de travail à durée indéterminée.

On assiste partout en Europe à une attaque sans précédent des droits des salariés. Il s'agit en théorie avec ces politiques de favoriser les exportations.

Comprimer les coûts pour gagner des parts de marché à l'export, tel est l'impératif que l'on veut nous imposer. Mais cette logique est prise dans des contradictions dont elle ne peut sortir. En effet, l'essentiel des relations commerciales des pays de l'Union Européenne a lieu à l'intérieur de l'Union. Les clients des uns sont les fournisseurs des autres et les déficits des uns font les excédents commerciaux des autres. Vouloir, dans cette situation, que tous les pays copient le modèle allemand et se transforment en exportateurs est impossible.

La contraction de la demande interne dans tous les pays, produite par la réduction des salaires et les coupes dans les dépenses publiques, pèse sur le commerce extérieur de tous. En corolaire, déclamer, comme certains le font, que tout est la faute d'un Euro qui serait trop fort, ne rime à rien puisque l'essentiel de nos exportations se fait dans la zone Euro. Où exporter lorsque tous les pays réduisent leur demande ?

Ce choix stratégique du tout à l'export, qui va de pair avec la création de « champions européens puis mondiaux » est une illusion mortifère pour toute notre industrie.

Pour une autre logique économique et sociale, pour la relance de l'économie et de l'emploi

A cette compétitivité destructrice, la CGT revendique une logique sociale faite d'efficacité économique et sociale. La notion d'efficacité économique, sociale et environnementale repose sur un socle de droits sociaux de haut niveau en Europe et se fonde sur les principes de coopération, de réponse aux besoins sociaux, de réduction des inégalités et de mise en œuvre d'une transition écologique.



COMPÉTITIVITÉ - Définition

La CGT reprend la définition officielle de la compétitivité par le CESE⁴ :

La compétitivité est entendue par l'Union européenne comme la capacité d'une nation à améliorer durablement le niveau de vie de ses habitants et à leur procurer un haut niveau d'emploi et de cohésion sociale dans un environnement de qualité.

⁴ CESE : Conseil Economique Social et Environnemental



QUELLE INDUSTRIE DEMAIN?

RÉPONDRE AUX BESOINS ET AUX ENJEUX



Une industrie dynamique qui pèse dans l'économie, est nécessaire pour créer de **l'emploi qualifié et répondre aux besoins sociaux et environnementaux**. Un pays sans industrie ou industriellement faible, perd son indépendance et sa souveraineté. Il n'y a pas de relance sans une industrie qui investit, innove, produit, qui développe la connaissance et valorise du travail. C'est tout le contraire des politiques **d'austérité, de baisse de la part salariale et de la financiarisation des entreprises**.

Produire pour répondre aux besoins

Les produits manufacturés issus de l'industrie sont présents dans notre quotidien (lave-linge, voitures, trains, appareils médicaux, chaises, tables, couteaux, fourchettes, énergie... etc.) et contribuent à vivre mieux.

Le choix de ne plus produire en France ce que nous consommons, n'est pas lié à la question du niveau des salaires mais bien aux exigences de rentabilité imposées par les actionnaires sans cesse croissantes.

L'abandon de productions industrielles en France pour les transférer dans des pays à faible niveau salarial et social sert uniquement les actionnaires qui trouvent là une nouvelle source de profits.

Malgré les besoins des populations et du pays, la production des produits manufacturiers sur le territoire est régulièrement en recul, engendrant toujours plus d'importations, accentuant la dégradation du déficit de la balance commerciale.

Aujourd'hui la France importe 49% de ces produits industriels (voir ci-contre). Cette logique impulsée par les groupes internationaux touche également les centres d'études et de recherche. Toutes les filières industrielles sont concernées.



L'AVENIR DE L'AUTOMOBILE

En France, les besoins, en terme de mobilité, continuent de croître, mais la production automobile nationale ne permet plus de répondre à ces besoins. Ainsi la France est devenue importatrice nette d'automobiles. Chaque année environ 2 millions de voitures sont vendues alors que plus de 30 millions de véhicules circulent en France. Ce faible renouvellement du parc automobile engendre un vieillissement de l'âge moyen des véhicules passant de 6 ans au début des années 1990 à 8 ans actuellement. Il faut donc renouveler le parc automobile tout en développant massivement les transports publics collectifs. Renouveler le parc ne signifie pas augmenter le nombre de voitures circulant sur nos routes, mais remplacer les plus anciennes par des plus récentes, plus sûres et moins polluantes.



L'industrie face à un défi démographique

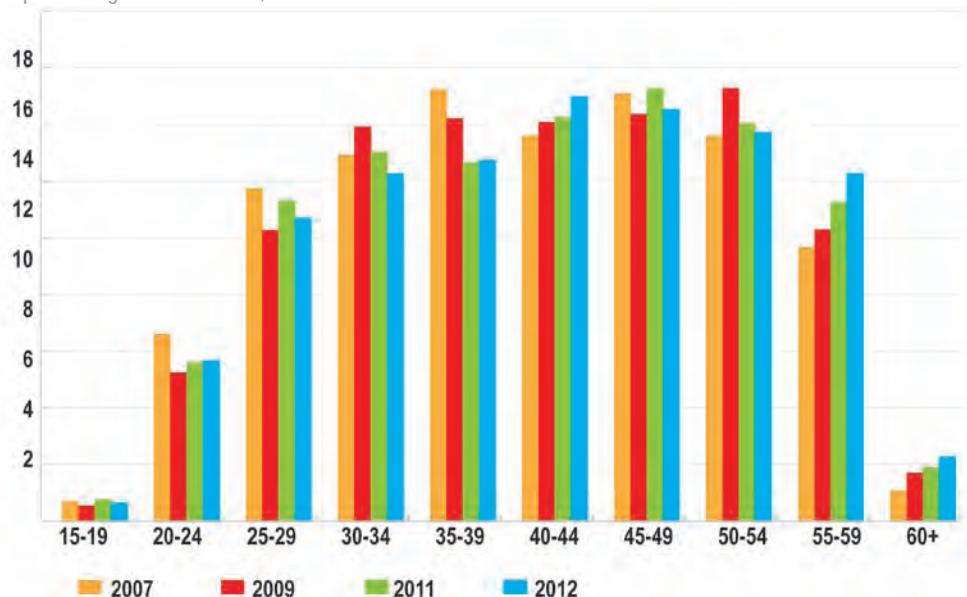
La pyramide des âges est élevée dans l'industrie. Le nombre de départs en retraite prévu est de 30 000 par an d'ici 2020. Ainsi, les savoir-faire, faute d'embauches suffisantes, ne sont plus transmis car la relève générationnelle n'est pas assurée.

Les conditions à réunir pour y remédier sont nombreuses et diverses. Par exemple, il faut relancer la formation technique et technologique dans les métiers de nos industries qui a été complètement abandonnée au patronat au détriment de l'Éducation Nationale et en définitive appauvrie à l'extrême.

Ensuite il faut donner envie aux jeunes et les motiver à venir travailler dans notre secteur. De notre point de vue, cela signifie d'une part augmenter considérablement les salaires d'embauche et garantir conventionnellement un déroulement de carrière à tous. D'autre part, il faut gagner des droits nouveaux d'intervention des salariés leur permettant de peser sur la stratégie et le développement de leur entreprise.

L'attractivité de notre secteur n'est pas une question de publicité mais est relative au niveau social et à l'engagement sur le long terme que les jeunes trouveront dans la métallurgie.

EVOLUTION DE LA STRUCTURE PAR ÂGE DANS LA MÉTALLURGIE ENTRE 2007 ET 2012 (y compris intérim)
En pourcentage - Source INSEE, traitement SECAFI



Défi environnemental et énergétique : l'industrie est la solution

Le gouvernement prétend qu'il y aurait deux industries : La « vieille industrie » composée de sites de production classique comme l'automobile, la sidérurgie. Mais que dit-on de l'Aéronautique ou de la micro-électronique? et d'autre part, une industrie d'avenir, celle de l'innovation basée sur la recherche, le développement de produits sans pour autant que la production ait vocation à se faire en France.

Cette vision est certes aberrante mais surtout masque deux enjeux que le gouvernement refuse de relever :

- La question de l'énergie alors que l'industrie de fabrication nécessite une garantie d'approvisionnement à coût maîtrisé que seul un service public peut assurer.

- La question de la pollution alors que produire ailleurs, est une façon pour les grands groupes d'échapper aux normes sanitaires et environnementales européennes plus strictes, pour aller polluer dans d'autres pays et augmenter les transports au lieu de procéder aux recherches et aux investissements nécessaires pour respecter ces contraintes en France.

Pour la CGT, dans les deux cas, l'Europe serait le territoire pertinent pour légiférer afin d'imposer aux dirigeants d'entreprises, sous

peine de sanctions, un comportement social et environnemental exemplaire. Les questions environnementales et la hausse prévisible du prix des énergies fossiles nécessitent une relocalisation de sites de production au plus près des lieux de consommation. La CGT affirme que la France et l'Europe ont besoin des sites de toutes les productions et que cela est tout à fait possible !

L'industrie indispensable pour l'économie

La crise économique de 2008 nous l'enseigne, les pays dont les économies reposent sur une industrie forte et variée sont ceux qui sont sortis le plus vite de la récession.

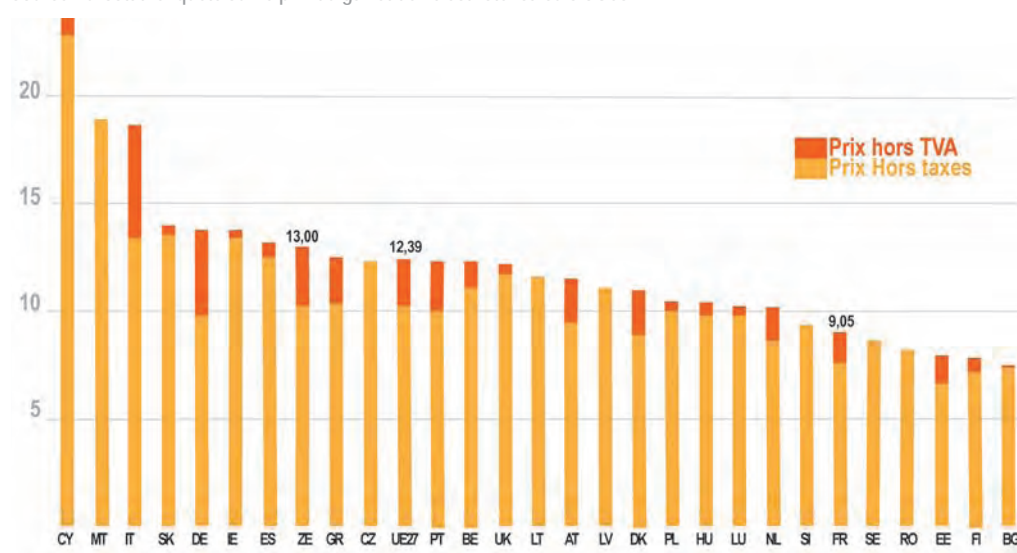
C'est parce que la production de biens ou de marchandises crée de la richesse qu'elle est motrice de toute l'économie. Ces marchandises, pour être vendues doivent être transportées, conditionnées, stockées, ce qui entraîne à nouveau de la création de valeur ajoutée et d'emplois.

L'activité industrielle génère ainsi des emplois induits dans tous les secteurs des services y compris dans les services publics, indissociables de l'industrie.

.....

PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ PAR PAYS EN CENTIMES D'€/KWH

source Eurostat- enquête sur le prix du gaz et de l'électricité- calculs SOeS



Industrie & services publics pour défendre l'intérêt général



Le patronat affirme que l'impôt pèse trop sur le développement économique des entreprises. L'impôt finance effectivement le budget de l'État. Il est surtout le moyen de porter l'intérêt général, de financer les outils au service des populations et des entreprises. Le développement de l'éducation, de la santé, des transports, de l'énergie, de la recherche publique, de toutes les entreprises de services publics assure un niveau économique et social dont les premiers bénéficiaires sont les entreprises. Il est donc logique que ces dernières participent à cet effort par le biais de l'impôt.

D'autant que ce haut niveau économique et social est reconnu dans le monde. C'est la raison principale pour laquelle la France est le 4^{ème} pays au monde pour l'accueil d'investissements directs étrangers (IDE).

Pour les investisseurs étrangers, la France et ses salariés amènent des garanties suffisantes pour assurer une bonne rémunération de leurs capitaux. S'il est vrai que l'industrie a besoin des services publics, l'inverse est aussi vrai. En effet, la désindustrialisation des bassins d'emplois entraîne la disparition des services publics du fait de la désertification des territoires.

Dans le même temps, la CGT se bat pour une réforme fiscale profonde pour plus de justice fiscale, que l'impôt retrouve son sens redistributif et favorise l'emploi.

LES RAISONS QUI POUSSENT LES INVESTISSEURS ÉTRANGERS À INVESTIR EN FRANCE



Le bon niveau de formation et la qualification des salariés grâce au service public de l'Éducation Nationale et à ses personnels.



Les infrastructures qui permettent l'implantation d'entreprises qui sont pour la plupart liées aux investissements des collectivités locales, aux services publics de transport et d'entretien ferré ou routier.



La qualité de vie, le système d'accès aux soins, la qualité des transports mais aussi le haut niveau de protection sociale.



Le faible prix de l'électricité en France, résultant d'investissements publics massifs dans le parc électronucléaire grâce à un opérateur public intégré.

Développer et implanter les industries en France et dans le monde

La FTM-CGT ne s'oppose pas à l'implantation des firmes multinationales dans un pays qui n'est pas le leur à condition de respecter indissociablement les quatre conditions suivantes :



Répondre aux besoins sociaux des populations

Les produits et services, conçus et fabriqués par une entreprise qui s'implantent dans un pays étranger, doivent répondre prioritairement aux besoins économiques, culturels et sociaux des populations locales. Nous sommes donc opposés aux zones d'exportations, aux zones économiques spéciales dans les pays en développement dans leur conception actuelle.



Respecter les droits humains, sociaux, syndicaux

Les droits humains, sociaux, syndicaux, les normes fondamentales du travail et les principes directeurs de l'OCDE (Organisation pour le Commerce et le Développement Économique), doivent être respectés. Cela relève de la responsabilité de l'employeur. C'est pour cela que nous revendiquons l'ouverture de négociations et la signature d'Accord Cadre Mondial qui contraint l'employeur à respecter les droits sociaux des travailleurs dans le monde entier, même si les lois et usages locaux sont inférieurs en droits. Le principe de la clause la plus favorable doit se généraliser. Les organisations syndicales doivent disposer des moyens de contrôle.



Ne pas délocaliser des emplois de France

Ces sites de R&D et de production ne doivent pas se faire au détriment de l'emploi en France. Nous revendiquons le développement de l'emploi ici et ailleurs, sans opposer les choses. En effet l'ensemble des besoins humains à couvrir sur la planète est tel que pour y répondre, il y a du travail pour tous. C'est pourquoi nous demandons que des représentants élus par les salariés siègent en nombre dans les conseils d'administration et des droits économiques nouveaux pour les Comités d'Entreprise pour intervenir sur la stratégie des entreprises. Nous sommes les créateurs de richesses, nous avons notre mot à dire, nous devons être entendus. La France s'honorerait à promouvoir la mise en place de comités mondiaux d'entreprise dotés de droits et de moyens correspondant au niveau d'internationalisation de l'économie.



Être localement utile

Pour servir les intérêts de tous les peuples, pour être utile localement, nous sommes favorables aux partages de technologies. Par exemple, il ne peut y avoir d'amélioration des conditions de travail, des conditions écologiques de productions, donc de la santé des travailleurs et des populations environnantes, sans une utilisation des technologies les plus avancées. Toujours dans le même objectif, les implants des entreprises françaises à l'étranger doivent payer taxes et impôts dans les pays d'accueil et réinvestir la plus grande partie des bénéfices retirés localement.



RELANCER L'INDUSTRIE

LES 5 AXES PRIORITAIRES DE LA CGT



La situation nécessite l'urgence d'une politique industrielle cohérente ouvrant des perspectives sociales, économiques et environnementales. La CGT revendique une stratégie de développement industriel et de l'emploi en France comme en Europe autour de 5 axes constituant les bases d'une nouvelle politique industrielle.

1 Revaloriser le travail et les qualifications

Les questions du niveau des salaires et du pouvoir d'achat ne peuvent être dissociées de la réponse aux besoins de la population et du pays. On ne crée pas une dynamique industrielle avec des mesures d'austérité et de recul du niveau de vie.

Au contraire augmenter les salaires, c'est permettre une autre répartition des richesses produites au service de l'intérêt général.

Aussi, l'objectif de «pas un seul salarié au chômage dans les bassins industriels» est indispensable si l'on ne veut pas demain une industrie réduite à sa plus simple expression.

La Cgt revendique la revalorisation des salaires avec **un smic à 1700€ comme base de départ de toute grille de salaire.**

▶ **Conversion** immédiatement de la moitié des **allègements de cotisations sociales**, en crédit **pour financer un plan «contre-choc» salaire-formation-emploi.**

▶ Mise en œuvre prioritairement de la **«sécurité sociale professionnelle»** dans l'industrie.

▶ Faire de la formation professionnelle un outil pour l'évolution des connaissances et de la qualification du salarié dans le collectif de travail.

▶ **Relancer les lycées professionnels et l'apprentissage** dans plusieurs filières de formation pour les jeunes.

2 Accroître l'effort de recherche et d'innovation

La mise en place du crédit d'impôt recherche (CIR), qui représente plus de 5,4 Milliards chaque année, n'est pas la réponse appropriée. Depuis sa mise en place, l'effort de recherche des entreprises industrielles a quasiment stagné, car le CIR s'est substitué au financement propre des entreprises. Elles bénéficient donc d'un effet d'aubaine sans véritable stimulation des dépenses de recherche, avec un coût exorbitant pour les finances publiques.

Il est donc indispensable de desserrer la contrainte de rentabilité financière, qui pèse sur les choix de recherche et d'investissement.

Recherche, formation, investissements de long terme sont délaissés par les grandes entreprises qui préfèrent les acquisitions à l'étranger.



▶ Nous proposons une **réforme de l'impôt sur les sociétés** qui comprendrait des allègements pour les entreprises qui investissent mais relèverait le taux d'imposition pour celles qui multiplient les placements financiers.

▶ Il faut également **donner aux PME les moyens de se développer** en respectant les droits sociaux des salariés. Elles doivent pouvoir accéder aux marchés publics, aux financements bancaires et aux produits de la recherche.

▶ La CGT propose de **transformer les «pôles de compétitivité» en véritables «pôles de développement»** en y impliquant les banques, la Caisse des Dépôts, les fonds de formation et les Comités d'Entreprise.

▶ La CGT propose de **créer des «Fonds Régionaux pour l'emploi»** afin de dégager au plus près du terrain les financements indispensables au lancement d'activités innovantes.

▶ Enfin, la CGT, tout en maintenant son opposition au CIR, exige :

- pour les grands groupes, **l'attribution du CIR après examen de sa stratégie** et conditionné à un effort propre accru en R&D et de création d'emplois autour de projets réellement utiles.
- pour les PME, des **dispositifs donnant une vision** sur plusieurs années dès lors qu'il y a **création d'emplois**.

3 Pour un développement industriel respectueux de l'environnement

La question énergétique revêt une dimension stratégique pour le devenir de l'industrie et de l'environnement. L'envolée des prix de l'énergie, d'origine fossile, renchérit le coût de production notamment pour certains secteurs industriels. La CGT ne se résout pas à cette situation pour les entreprises comme pour les particuliers. Le débat européen sur la sécurité des approvisionnements et le changement climatique devrait être l'occasion pour la Commission Européenne de revoir sa copie. Car sécurité d'approvisionnement et protection de l'environnement ne font pas bon ménage avec le libéralisme.

La France dispose d'un atout majeur avec un parc électronucléaire moderne et performant [dont nous demandons que l'ensemble des fonctions de surveillance, de pilotage et de maintenance soient entièrement sous maîtrise publique pour des raisons de sécurité d'exploitation] qui produit l'électricité parmi la moins chère des 28 pays de l'Union Européenne et la plus propre de tous. Nous devons préserver et développer ce parc en investissant sur de nouveaux procédés, de nouvelles technologies pour conserver ce véritable avantage. De plus, les objectifs tout à fait justifiés de lutte contre le réchauffement climatique exigent des politiques énergétiques coordonnées visant une baisse des émissions de gaz à effet de serre, des politiques publiques très volontaristes avec de gros efforts de recherche et développement et de financement correspondant.

La relance conjointe des économies d'énergie, du nucléaire et des énergies renouvelables suppose de remettre la maîtrise publique au centre du débat. C'est pourquoi la CGT avance 5 orientations stratégiques :

- amplification des économies d'énergie et de l'efficacité économique
- mobilisation de nos atouts dans la filière nucléaire civile
- développement des énergies propres, non émettrices de CO2

→ création d'un pôle public de l'énergie (en France) et d'une agence européenne de l'énergie

→ maintien de tarifs compétitifs et stables en matière d'électricité et de gaz.

Le prix matières premières devient également un enjeu. En lien avec une recherche de réduction de la dépendance du pays vis-à-vis des matières premières nécessaires à la production des produits manufacturiers, le recyclage des produits industriels est une réponse. C'est que l'on nomme l'économie circulaire.



Ainsi, l'éco-conception des produits, intégrant dès les études les préoccupations de durabilité et de recyclage des matières doit devenir un objectif imposé aux entreprises.

→ Pour la CGT, la reconquête des activités industrielles en France nécessite une autre organisation de développement qui favorise l'économie circulaire, l'emploi de qualité et un niveau social favorable aux salariés. La logique de compétitivité des entreprises avec la mise en concurrence des salariés est un frein pour répondre aux défis environnementaux.

→ La CGT revendique des mesures sociales et environnementales qui responsabilisent les entreprises, les groupes. Aussi, il est nécessaire de structurer dans les filières des synergies nouvelles entre études, productions et déconstructions.

4 Assurer le financement de la croissance des activités industrielles

Il y a un problème spécifique de financement des entreprises industrielles qui a été considérablement amplifié par la crise financière, en particulier pour les PME qui supportent les risques financiers transférés par les donneurs d'ordres. La question principale se situe plutôt du côté du financement à long terme des entreprises industrielles.

La CGT propose de créer, à l'échelle européenne et nationale, un **grand pôle public de financement du développement industriel et de l'emploi**. Cet organisme assurerait une transformation sécurisée de l'épargne des européens pour desserrer la contrainte d'excessives exigences de rentabilité des investisseurs institutionnels actuels.

La CGT lance, dans le débat public, l'idée d'un **Livret d'épargne «Industrie et Emploi»**, intégrant l'actuel CODEVI et Livret d'Epargne populaire, assurant un placement garanti et un usage au service du développement industriel.



5 Plus de démocratie économique et des droits nouveaux pour les salariés

Toutes les orientations proposées par la CGT soulèvent un problème de moyens politiques et de démocratie. Quelle place et quel rôle des pouvoirs publics à toutes les échelles? Les États sont sollicités pour éponger les pertes du système financier et apporter des financements publics aux stratégies des grands groupes. C'est une logique de socialisation des «risques» alors que les bénéficiaires restent privés. Les sommes en cause doivent pouvoir être recyclées vers des usages plus efficaces : investissements, recherche, formation, équipements collectifs, emplois publics...

En second lieu, un débat doit s'ouvrir au plan européen sur l'urgence d'une politique industrielle de l'Union Européenne. La CGT propose la tenue d'une **conférence européenne** réunissant des élus européens et nationaux avec les représentants des forces sociales pour définir une politique économique cohérente de l'Union.

En troisième lieu, il ne peut y avoir modernisation de l'industrie sans progrès de la démocratie sociale. Répondre aux besoins, ce qui est, pour la CGT la finalité de l'activité économique, suppose d'améliorer la capacité d'offre de l'économie nationale, donc d'accroître l'investissement et l'efficacité du système productif. Il est utile de souligner combien le développement des technologies exige que ceux qui les conçoivent, que ceux qui les mettent en œuvre, soient étroitement associés aux évolutions, aux processus de modernisation et aux choix stratégiques. Le débat sur la démocratie sociale, et son volet des droits d'intervention des salariés dans l'entreprise, prend dès lors un véritable sens.



► Pour la CGT, il est nécessaire de mettre en place un **droit de veto des Comités d'Entreprises sur les projets de restructuration**, avec possibilité d'établir des propositions alternatives.

► La CGT propose aussi de mettre en place des **comités inter-entreprises entre les représentants du personnel des donneurs d'ordres et des sous-traitants** afin de gagner en droit d'information et de convergence sociale et économique.

► Il est aussi nécessaire de **favoriser la participation de représentants de salariés dans les conseils d'administrations** des entreprises.

► D'autre part, la CGT exige qu'en contre partie des cadeaux dont bénéficie actuellement le patronat, **les droits et pouvoirs d'intervention des salariés et de leurs représentants soient étendus**. Lorsque la puissance publique finance une entreprise, les salariés doivent, non seulement contrôler mais aussi participer concrètement aux décisions stratégiques et quotidiennes concernant la vie de l'entreprise. Lorsqu'il y a un financement public, celui-ci doit revenir à l'Entreprise, au bénéfice de l'emploi et du développement industriel et non pas être accaparé par les seuls représentants des actionnaires.

Les travailleurs créent les richesses, ils doivent participer aux décisions. Pour changer la donne, nous revendiquons non seulement une redistribution des richesses, mais aussi un changement de mode de direction dans les entreprises pour une autre logique économique.



RELANCER L'INDUSTRIE, C'EST POSSIBLE

LES PROJETS PORTÉS PAR LA CGT



La FTM-CGT, avec ses syndicats, propose des alternatives au choix de destruction d'emplois et de capacités décidés par les dirigeants d'entreprises. L'industrie en France n'a pas d'avenir sans pérenniser et développer l'existant.

Le plan de travail de la CGT métallurgie

Dans les entreprises et les territoires, avec l'aide de la fédération, des structures locales ou internationales, les militants se mobilisent avec les salariés et des succès sont arrachés pour pérenniser l'industrie et l'emploi.

Deux axes structurent cette ambition de mise en mouvement des syndicats et des salarié. D'une part, nous travaillons par filière industrielle, avec des propositions et initiatives cohérentes au niveau national (automobile, aéronautique, sidérurgie, navale, électronique, électroménager, ferroviaire, industrie de l'énergie, de la défense, transformation des métaux, de la communication,...) Nous élaborons ainsi des documents de référence pour aider à la tenue d'initiatives, de rencontres et de débats avec les salariés dans les entreprises (voir p35).

D'autre part, nous travaillons au niveau des territoires, régions, départements et bassins d'emploi, en nous appuyant sur les atouts existants dans les entreprises présentes, pour élaborer des propositions de développement d'emploi, de besoin en investissement, de formation initiale, de financement de nouveaux projets, dont ceux issus de la recherche et l'innovation technologique.



Axes de relance d'activités industrielles

Ainsi, la fédération CGT de la métallurgie s'est engagée dans un plan de reconquête industrielle, avec l'objectif de relancer des activités dans plusieurs domaines tant par des projets innovants que par le besoin de produire des produits de consommation en France.

Ces axes de propositions ont pour but de créer une dynamique de reconquête des capacités de production, d'innovations et de l'emploi

qualifié en France. Il s'agit aussi pour la CGT, de ne pas rester dans la simple dénonciation, mais de gagner dans la prise d'initiatives de mobilisations des salariés des projets et peser sur les choix de gestion de leur entreprise. Enfin, il faut donner confiance dans la capacité des salariés à peser, à revendiquer, à se mobiliser par des initiatives collectives.

PROPOSITIONS DE SECTEURS D'ACTIVITÉS À RELANCER

- **Electroménager** avec la relance d'une production des équipements domestiques
- **Appareils de télévision** nouvelle génération
- Reconquête dans la production de **tablettes numériques et de matériel informatique**
- Production touchant à la **filière de la téléphonie** et des nouvelles évolutions dans les moyens de la communication.
- Développement de **nouvelles sources d'énergie pour les véhicules** dans les batteries, l'hydrogène,
- Lancement d'un nouvel **avion régional**.
- Développement de **nouveaux produits dans le domaine du transport ferroviaire, trams, trains rapides, TER et transport de fret**.
- **Investissement dans les chantiers de la construction navale** pour répondre aux besoins du transport ferry, du gaz, câblé, porte conteneurs, etc. ainsi que le développement des chantiers de réparations.
- **Relance de la sidérurgie** notamment dans le domaine de hauts fourneaux et des aciéries électriques à partir de la récupération des déchets métalliques.
- Structuration d'une filière industrielle dans le domaine des **éoliennes et hydroliennes**
- Industrialisation de **nouveaux moteurs pour véhicules** que ce soit dans le thermique, hybride ou électrique,
- Lancement de **barrages hydrauliques** pour stocker de l'énergie.
- Développement de la filière industrielle du **matériel médical**
- Relance de la filière de la **machine-outil et de la robotique**

Exemples de reprise d'activités industrielles

Le médical est un axe stratégique de Thales

En 2012, l'annonce du projet d'abandon de l'imagerie médicale rencontre l'opposition des salariés et de leurs organisations syndicales. La mobilisation des salariés conduit la direction à retirer son projet. Si Thales ne se repositionne pas au sein de la filière industrie médicale, l'avenir de l'activité au sein du groupe n'est pas assuré. Ce positionnement sera l'objectif de la CGT. A ce stade cependant, le retrait du projet calme les ardeurs de la lutte. Pourtant, la CGT décide de poursuivre le débat. Il s'agit de maintenir la pression sur l'actionnaire principal du groupe, l'Etat. Son ambition est de pérenniser l'activité et l'emploi à Moirans et, au-delà, de mettre en débat la reconquête d'une filière que Thomson a abandonnée avec la vente de la CGR en 1987. Elle met en place un groupe de travail pour approfondir la réflexion sur la filière et nourrir le débat sur les potentialités techniques. Pour la CGT, de nombreux salariés du groupe doivent pouvoir se retrouver dans cette démarche de diversification.

A l'occasion du salon mondial de la radiologie, le 19 octobre 2012, la CGT-Thales distribue le bulletin n° 0 Imagerie d'avenir et annonce la création du site web [Imageriedavenir](http://Imageriedavenir.com) pour permettre un suivi citoyen. L'initiative déclenche immédiatement les foudres de la direction. La CGT n'abandonne pas.

La CGT – qui s'appuie sur l'expertise du groupe de travail qui s'est étoffé et implique des salariés issus des différentes entités du groupe – a cherché à rencontrer les ministères les plus concernés : Redressement productif, Santé... Sans résultat concret. Elle veille dès lors à ce qu'ils soient informés de l'action par différents canaux. En revanche, le ministère de la Recherche confirme les analyses et l'intérêt de la démarche syndicale. Ce soutien n'est pas à négliger parce que Thales est un grand bénéficiaire du Crédit Impôt Recherche, que les technologies médicales font partie des axes de recherche prioritaires pour l'Etat et que l'activité du domaine en France est portée en majorité par des start-up issues de la recherche.



Le syndicat a surtout initié une veille active pour identifier toute manifestation touchant l'industrie médicale (salons, manifestations étatiques, ...) afin de faire connaître ses arguments et son site internet. Ainsi, les syndicalistes ont rencontré des représentants d'organismes comme l'Inserm et l'Alliance pour les Sciences de la Vie et de la Santé (Aviesan), des membres du comité stratégique de filière des industries de santé, des responsables de CHU, des radiologues... Par ce travail, Thales a été réintroduit au rang de partenaire crédible dans la filière, alors que le groupe était totalement absent des réflexions au niveau du plan industriel sur les technologies médicales dont l'imagerie constitue le fer de lance.

Fin 2013, la CGT portait son projet à la direction de la stratégie. Elle proposait de mobiliser l'expertise transverse du groupe et d'explorer le portefeuille technologique en capacité de contribuer à l'activité médicale. La direction confirmait qu'une nouvelle génération de matériel devenait nécessaire à la pérennité de TED Moirans et Trixell et affirmait avoir engagé une réflexion au niveau du groupe. Le 11 juillet 2014 enfin, la direction informait que le médical était reconnu comme nouvel axe de croissance!

Cette conclusion positive est sans conteste le fruit de l'action et de la nécessité pour Thales de pallier la diminution des budgets de la Défense. Mais cette première victoire ne marque pas la fin de la démarche. Une nouvelle étape s'ouvre. Les annonces doivent se concrétiser, les futurs développements doivent s'intégrer à la politique d'anticipation et la CGT est convaincu qu'il est possible d'aller plus loin.

Reprise du chantier naval brestois

La mise en liquidation judiciaire à l'automne 2011 de la Sobrena, devait sonner le glas de l'entreprise de réparation navale brestoise. Boudés par les médias nationaux, les salariés, avec les syndicats CGT et CFE-CGC, ont sensibilisé l'opinion publique bretonne, pour garder une activité de réparation navale sur le site de Brest en organisant des manifestations et en rassemblant, en quelques semaines seulement, notamment plus de 23000 signatures parmi la population.

Le travail du syndicat CGT, soutenu par la Fédération et les structures territoriales, a permis de développer des actions de luttes convergentes et de rechercher des perspectives d'avenir pour le site et ses employés.

Après 6 mois de lutte, la Sobrena de Brest a été rachetée par le groupe hollandais Damen, avec l'aval des syndicats et des salariés. C'est une victoire pour la CGT car l'ensemble des salariés est repris. De plus, deuxième signe encourageant, dans les semaines qui ont suivi la reprise de l'activité et la remise en état du chantier, la direction a multiplié les réponses aux appels d'offres. Depuis la relance de l'activité, le carnet de commande ne cesse de s'étoffer et l'emploi est au rendez-vous.



Clestra

Les salariés de l'entreprise Clestra, producteur des cloisons de bureaux hauts de gamme, se sont mobilisés pour sauver leur site et leurs emplois. Dès 2011, la CGT, majoritaire, tire la sonnette d'alarme et dénonce les erreurs stratégiques de la direction dans la gestion de l'entreprise. Le syndicat déclenche alors une procédure de droit d'alerte et demande une expertise au CE. Il interpelle même l'État avec le soutien des salariés. La Banque Publique d'Investissement (BPI) débloque des fonds et l'ancienne direction est remerciée avec un chèque de départ de 3 millions d'euros.

Mais cette aide n'empêche pas la mise en redressement judiciaire de l'entreprise. Un PSE est annoncé malgré la mobilisation des salariés. En effet il manque un million d'euros pour boucler le plan de continuation. Avec la CGT, les salariés restent mobilisés. En juillet 2013, alors que le gouvernement tarde à intervenir, plus de 350 salariés manifestent à Paris devant le siège de la BPI. Ce travail finira par payer. En septembre 2013, le Tribunal de Grande Instance de Strasbourg accorde un délai supplémentaire à l'entreprise. Le 15 octobre, une offre de reprise est validée par le tribunal. Les emplois et l'entreprise sont sauvés.



L'INDUSTRIE

C'EST LA PRODUCTION

PAS LA SPÉCULATION

Développons l'emploi, l'investissement et la recherche



Le dossier

Industrie vivable
des emplois
tout pour l'économie française

Tout savoir sur le coût du capital
Comment le dénoncer dans votre entreprise ?



Le dossier

5 et 6 juin 2013
Assises nationales de l'automobile
Salle du CCN
Montreuil

Le dossier de l'industrie automobile
Pourquoi ?

Une Convention collective nationale pour les salariés des industries de la métallurgie
un enjeu pour tous



LES VÉHICULES LIVRÉS CLES EN MAIN ?



emplois • conditions de travail • salaires • retraite
Mobilisons - nous !



Le dossier

LES TÉLÉCOMS
une filière au coeur de l'industrie et de la société



Ré-industrialisons aujourd'hui la France de demain !

www.cgt.fr

INDUSTRIE